



Rapport du vérificateur intérieur des comptes

INTRODUCTION

1. Le Bureau des services de contrôle interne transmet ci-après, à l'Assemblée de la Santé, à titre d'information, son rapport annuel pour l'année 2004.
2. La Règle XII des Règles de Gestion financière – Vérification intérieure – définit le mandat du Bureau des services de contrôle interne. Le paragraphe 112.3 e) de la Règle XII prévoit que le Bureau soumet chaque année au Directeur général un rapport succinct sur ses activités, y compris leur orientation et leur portée, ainsi que sur les progrès de la mise en oeuvre des recommandations. Les Règles stipulent également que le rapport est soumis à l'Assemblée de la Santé, en même temps que les observations jugées nécessaires.
3. Le Bureau exécute une activité indépendante et objective de contrôle et de consultation destinée à optimiser et à améliorer les opérations de l'Organisation. Au moyen d'une approche systématique et disciplinée, il aide l'Organisation à réaliser ses objectifs en évaluant les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, et en améliorant l'efficacité. Il doit enquêter sur les allégations concernant des irrégularités et procède à une évaluation programmatique. Le Bureau est habilité à accéder sans restriction, librement et rapidement à tous les dossiers, biens, membres du personnel, opérations et fonctions de l'Organisation qui, selon lui, ont un rapport avec la question qu'il examine.
4. En vertu d'un accord conclu avec l'OPS, le Bureau exerce une activité commune de vérification intérieure à Washington visant à fournir des services de surveillance couvrant l'OPS et le Bureau régional des Amériques. Le présent rapport traite aussi des activités liées à ce Bureau régional et à l'OPS.

PRIORITES ET PRODUITS

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité de voir survenir un événement influençant la réalisation des objectifs. On évalue le risque en fonction de l'effet qu'est susceptible d'avoir un événement et de la probabilité de voir survenir cet événement. L'ordre de priorité est fixé par le Bureau pour ses activités sur la base d'une évaluation méthodique des risques qui sert de fondement à la planification du travail lors de ses engagements.
6. Alors que certaines interventions se limitaient à des objectifs très précis, le champ du travail consistait à évaluer si le réseau des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tel qu'il est conçu et appliqué par la direction, est adéquat et fonctionne de manière à atteindre les buts

spécifiques fixés. A cet égard, il s'agit d'assurer que : a) les risques sont définis et gérés ; b) l'information financière, gestionnaire et opérationnelle est exacte, fiable et obtenue rapidement ; c) les mesures prises par le personnel sont conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'OMS ; d) les ressources sont obtenues de manière économique, utilisées de façon rentable et protégées de manière satisfaisante ; e) les programmes et les plans sont exécutés et les objectifs atteints ; et f) le processus de contrôle de l'Organisation favorise la qualité et une constante amélioration.

7. A la fin de chaque vérification, un rapport détaillé a été établi et des recommandations formulées à l'intention de la direction pour contribuer à gérer les risques, à maintenir des contrôles efficaces et à assurer une bonne gouvernance au sein du Secrétariat.

GESTION DU BUREAU

8. Le Bureau relève directement du Directeur général et, à la fin de l'année, comptait neuf postes de vérificateurs, deux postes d'évaluateurs et un poste de médecin, tous de la catégorie professionnelle, ainsi qu'un poste de directeur.

9. Les activités prioritaires du Bureau ne peuvent être accomplies que dans les limites des ressources disponibles. Des situations à haut risque exigeant des enquêtes sur les irrégularités, qui se présentent inopinément, peuvent détourner ces ressources des priorités précédemment définies. Le Bureau doit donc établir des priorités pour les activités prévues afin de tenir compte des tâches imprévues qui peuvent lui être confiées.

10. Dans l'exercice de son mandat, le Bureau encourt des frais liés aux voyages, aux consultants et aux fournitures nécessaires. En 2004, les fonds alloués au Bureau ont été suffisants pour couvrir les dépenses nécessaires ; aucune activité n'a dû être différée par manque de fonds.

11. Le Bureau entretient des contacts réguliers avec le Commissaire aux Comptes de l'Organisation. Des consultations périodiques ont eu lieu au cours de l'année pour coordonner le travail de vérification et éviter tout chevauchement. Le Bureau fournit systématiquement au Commissaire aux Comptes un exemplaire de tous les rapports de vérification intérieure et d'évaluation.

ACTIVITES DE VERIFICATION

12. De l'avis du Bureau, les résultats des activités de vérification entreprises en 2004 montrent que, dans leur ensemble, les processus de contrôle, de gestion des risques et de gouvernance de l'OMS continuent de garantir dans une mesure raisonnable que toute irrégularité significative dans la réalisation des objectifs de l'Organisation sera prévenue ou mise en lumière.

13. Aucune limite n'a été fixée aux activités du Bureau dans l'exercice de ses fonctions. Il n'existe pas non plus de divergence d'opinion significative et non résolue entre le Bureau et la direction de l'Organisation en ce qui concerne l'acceptation du risque résiduel.

14. Les questions et les domaines majeurs nécessitant des améliorations qui ont été recensés au cours des contrôles effectués en 2004 sont décrits ci-après, par grande catégorie du plan de travail du Bureau.¹

Bureaux régionaux et bureaux dans les pays

15. **Fonds destinés aux achats et liens avec la coopération technique dans la Région des Amériques.** Les résultats de la vérification ont confirmé que le fonds de roulement de l'OPS pour les achats de vaccins avait en grande partie atteint ses objectifs et que le programme a été considéré comme un succès et comme une composante majeure de l'appui technique aux pays. La vérification a cependant mis en lumière plusieurs risques qui doivent retenir l'attention, notamment les changements de fournisseurs qui ont des répercussions sur les prix et la disponibilité des médicaments ; la réorganisation de l'unité des vaccinations ; et la disponibilité de vaccins nouveaux, plus coûteux qui pourraient nécessiter une augmentation du niveau du fonds. Avec le fonds de roulement régional pour les fournitures de santé publique stratégiques l'intention était de reproduire l'expérience positive du fonds de roulement de l'OPS pour les achats de vaccins, mais il n'a pas encore réussi à atteindre les objectifs avec le même succès. La quasi-totalité des dépenses au cours de l'exercice 2000 et 2003 était imputable à l'achat d'insecticides. La vérification a constaté qu'il fallait établir un dispositif efficace pour le fonds de roulement et améliorer les liens entre le fonds et les éléments techniques.

16. **Projet de santé publique et de relèvement en Erythrée.** La vérification des résultats a permis de constater que, malgré les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs, le projet a pris du retard. Le Gouvernement érythréen et le donateur ont tous deux exprimé leur satisfaction devant ce qui avait été réalisé – construction d'installations, fourniture de matériel et composante technique. La vérification a fait ressortir qu'il fallait accroître la composante technique et rendre le projet plus durable, renforcer la surveillance et la présentation de rapports, et accroître l'appui technique du Siège. La direction du projet au Siège devait aussi mieux comprendre la composante technique.

17. **Bureau du représentant de l'OPS/OMS, Port-au-Prince.** La vérification a mis à jour des faiblesses dans les contrôles administratifs et financiers qui constituent un risque d'un niveau inacceptable pour le bureau du représentant de l'OPS/OMS et le Programme des médicaments essentiels. Des contrôles systématiques s'imposaient sur les mouvements de trésorerie et les soldes de fonds concernant les comptes bancaires en monnaie locale, et le respect des règles de contrôle des activités sous-traitées laissait à désirer. Les transactions comptables du projet ne semblaient pas être enregistrées ou signalées de manière exacte et la validité des dossiers d'inventaire du projet était sujette à caution vu les carences au niveau des contrôles d'inventaire.

18. **CIRC.** Une vérification financière à laquelle il a été procédé juste après l'entrée en fonctions du nouveau Directeur du Centre a mis en lumière des carences au niveau de l'environnement du contrôle, des activités de mobilisation des ressources et du contrôle des dépenses. La vérification a également révélé un ensemble d'irrégularités concernant les contrats et la réglementation applicable aux accords avec les donateurs n'était pas respectée, certains d'entre eux ayant eu un accès abusif aux livres de compte du Centre. La direction actuelle du CIRC a démontré qu'elle entendait renforcer l'environnement du contrôle et remédier aux carences spécifiques dans ce domaine.

19. **Bureau du représentant de l'OMS, Addis-Abeba.** La vérification avait pour objet d'évaluer les processus gestionnaires utilisés par le bureau du représentant de l'OMS sur la base du principe de

¹ Voir le document EBAC9/3.

la gestion fondée sur les résultats, afin de démontrer la pertinence de la coopération avec les pays, l'efficacité de la mise en oeuvre, l'efficacité des résultats et l'adéquation de la présence dans le pays. La vérification a déterminé que l'OMS a joué un rôle directeur au sein de nombreux groupes de donateurs et groupes techniques et que la stratégie de coopération avec les pays correspondait bien au plan de santé national. Elle a toutefois recommandé une amélioration de l'accès pour un engagement direct de l'OMS avec les unités de santé au niveau infranational, une augmentation de la mobilisation des ressources au niveau du pays, une surveillance financière et technique accrue du plan d'activité et une accélération de l'appui à l'initiative « 3 millions d'ici 2005 ».

20. **Bureau régional du Pacifique occidental.** Une évaluation de la gestion des risques et des contrôles budgétaires et financiers a permis de déterminer que, d'une manière générale, le Bureau régional a appliqué des solutions efficaces pour atténuer les risques inhérents. Le traitement des fonds extrabudgétaires n'en doit pas moins être réexaminé afin que tous les fonds disponibles pour les activités programmatiques parviennent aux unités techniques en temps voulu et qu'il soit donné suite à certaines exigences spécifiques des donateurs. La vérification a également noté qu'il fallait mieux respecter les politiques et procédures liées au traitement des engagements de dépenses et aux relevés des dépenses pour les activités liées aux coûts locaux.

21. **Bureau du représentant de l'OPS/OMS, Guatemala City.** Une vérification des fonctions du budget, des finances et de l'administration a mis en lumière des carences dans deux domaines spécifiques. Le respect des contrôles des activités concernant les contrats laissait beaucoup à désirer ce qui avait conduit à une situation où il est impossible de démontrer clairement que les fonds ont été utilisés à bon escient. La vérification a également relevé une contradiction entre les droits d'accès abusifs accordés au personnel et le principe de la séparation des tâches concernant les principaux systèmes informatiques utilisés ; on a noté de plus que les données de sauvegarde n'étaient pas stockées hors site.

22. **Bureau du représentant de l'OMS, Colombo.** Une vérification des résultats a souligné la nécessité d'un accroissement de l'engagement direct de l'OMS en faveur des unités administratives sanitaires au niveau des provinces et districts. Un appui accru du bureau régional et du Siège s'impose pour assurer une acceptation et une application plus satisfaisantes de la stratégie de coopération avec le pays. Enfin, il faudrait davantage tirer profit du système permettant de surveiller l'application des activités techniques et s'occuper de la mobilisation des ressources au niveau du pays du point de vue de l'appui politique et opérationnel que doivent apporter les niveaux plus élevés.

23. **Bureau du représentant de l'OMS, Islamabad.** Une évaluation de la présence du Bureau dans le pays a conclu que la dotation en personnel devait retenir l'attention. Une formation supplémentaire était nécessaire pour le cadre de gestion fondé sur les résultats et une utilisation accrue de la technologie de l'information était recommandée pour accroître l'efficacité. La mobilisation des ressources au niveau du pays devait bénéficier d'un soutien plus important des niveaux supérieurs et une auto-évaluation plus efficace s'imposait dans le cadre des examens à mi-parcours et à la fin de l'exercice pour analyser des activités non mises en oeuvre et définir les leçons qui pouvaient en être tirées. L'analyse des données a cependant fait apparaître une amélioration de la surveillance et de l'exécution financière des activités au cours des deux derniers exercices.

Siège

24. **Département Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques.** Une vérification des résultats a permis de déterminer que la sélection des médicaments s'effectuait désormais sur une base plus rationnelle et efficace, et davantage fondée sur des données factuelles. D'autres efforts restent toutefois nécessaires pour résoudre le problème des retards constatés dans l'amélioration de la

présélection de médicaments critiques, les communications entre les départements et la priorité à donner à l'amélioration de l'approvisionnement en médicaments au niveau local dans un certain nombre de pays stratégiques et prioritaires.

25. **Concessions au Siège.** La vérification a permis de déterminer que les contrôles liés aux dispositions contractuelles concernant les recettes découlant de concessions au Siège et le respect de ces dispositions devraient être sensiblement renforcés. Les concessionnaires ne respectaient pas toujours les termes des contrats et l'absence d'un suivi efficace de l'OMS est à l'origine du non-recouvrement d'un montant de recettes évalué à US \$160 000. La vérification a également mis en lumière une transaction remontant à 2000 où une série de modifications structurelles à la cafétéria, financées par un prêt à intérêt de CHF 1 200 000 (US \$937 500) à l'Organisation, n'avait pas été comptabilisée, le contrat n'ayant pas par ailleurs été approuvé par le Comité d'examen des contrats.

26. **Frais de téléphone au Siège.** Les résultats de la vérification ont permis de déterminer que les contrôles étaient inexistantes ou inefficaces pour les principaux domaines à risque liés aux frais de téléphone au Siège. La vérification a révélé qu'il n'existait pas de contrôle efficace pour réduire les risques associés au remboursement des appels téléphoniques personnels, et des cas de non remboursement importants ont été constatés. On a également noté l'absence d'une supervision des activités concernant les appels téléphoniques et des procédures inefficaces pour la restitution des téléphones mobiles par des membres du personnel quittant l'Organisation. La procédure concernant le remboursement des appels téléphoniques personnels locaux manquait de clarté et le contrôle de l'accès matériel aux téléphones de bureau n'était pas effectué. Il existe des moyens de contrôler de manière efficace les frais de téléphone au Siège, mais les politiques, procédures ainsi que l'application des contrôles laissent à désirer et une occasion est donc perdue de gérer de manière efficace la question des frais de téléphone au Siège.

27. **Services d'impression au Siège.** La vérification a conclu que, malgré l'augmentation des frais d'impression extérieure et la diminution de l'activité dans ce domaine à l'intérieur de l'Organisation au cours des deux derniers exercices, les informations gestionnaires n'étaient pas suffisantes pour déterminer si cette évolution était rentable. La vérification a relevé une absence de concurrence dans l'octroi de contrats d'impression et a constaté que la présélection des imprimeurs extérieurs manquait de transparence et que les bureaux régionaux n'étaient pas pleinement engagés dans le processus. En outre, certains départements techniques, unités d'appui administratif et services d'impression ne respectent pas toujours les contrôles de procédure, ce qui accroît le risque de se retrouver avec des produits ne respectant pas les normes de l'OMS en matière de publications. Les départements faisant appel aux services d'impression se sont cependant déclarés généralement satisfaits des résultats obtenus, tout en exprimant quelques préoccupations quant à l'efficacité et aux délais.

28. **Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale OMS/ de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.** La vérification a évalué la gestion par le Programme des risques liés à ses activités administratives, budgétaires et financières et a conclu que des mesures raisonnables avaient été prises pour atténuer les principaux risques inhérents. Toutefois, le rapport a noté qu'il fallait revoir la stratégie de mobilisation des ressources du Programme, aborder le problème de la clôture des projets plus anciens et veiller au respect des règles, règlements et procédures pratiques de l'OMS. Le rapport a également recommandé que le Programme procède à un examen critique de ses systèmes à la lumière de la mise au point du projet du système mondial de gestion.

29. **Secrétariats de l'ONUSIDA et du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies.** En 2004, le Bureau a procédé à des vérifications du Secrétariat de l'ONUSIDA et du Secrétariat du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies. Les résultats de ces

vérifications, ainsi que les recommandations formulées, ont été communiqués respectivement au Directeur exécutif et au Secrétaire des deux organes concernés.

EVALUATIONS

30. **Evaluation du programme des bourses d'études de l'OMS.** L'évaluation a porté sur la contribution des bourses d'études au renforcement durable des capacités nationales dans le domaine de la santé et des ressources humaines et a fourni des éléments sur les résultats du programme des bourses d'études. L'évaluation a conclu que la décentralisation du programme des bourses d'études et le fait que le Siège n'exerçait plus qu'un rôle de coordination ont conduit à des pratiques différentes et à des données à l'intérieur de l'Organisation qui n'étaient plus comparables entre elles. Si l'évaluation a constaté une meilleure intégration programmatique des bourses d'études comme moyen de formation, l'objectivité de la sélection des candidats est douteuse, l'évaluation des résultats des bourses individuelles laisse à désirer, et l'utilisation des boursiers à leur retour est un problème qui ne retient pas suffisamment l'attention. L'évaluation a conclu que l'OMS devrait entreprendre un examen systématique à chaque niveau, et mieux intégrer les bourses d'études dans une perspective globale de la santé et des ressources humaines et non être considérées comme un programme indépendant.

31. **Evaluations pilotes dans des pays.** Des évaluations pilotes dans certains pays ont été effectuées dans les bureaux du représentant de l'OMS en Mongolie, au Myanmar et en Ouganda. Les résultats devraient contribuer à définir les problèmes que l'OMS doit aborder pour améliorer son action au niveau des pays dans une situation qui évolue.

32. Les trois bureaux de pays utilisent la stratégie de coopération avec les pays pour guider les programmes de collaboration à des fins de sensibilisation avec les parties intéressées et comme matériel de base pour la planification. Toutefois, la stratégie n'avait été formellement approuvée par le Siège que dans un seul de ces trois pays. A l'avenir, les bureaux régionaux devront veiller à l'approbation des stratégies nationales.

33. L'effet de cette stratégie sur la réorientation des programmes avec les pays varie. Par exemple, dans deux pays, on a constaté que le plan opérationnel des activités était généralement aligné sur les domaines prioritaires définis dans la stratégie. Toutefois, dans le troisième, où le nombre de parties intéressées appuyant le secteur de la santé est limité, le plan d'activité n'était pas entièrement aligné sur la stratégie. En raison de la durée du cycle de planification, l'effet réel de la stratégie sur la planification opérationnelle ne sera entièrement reflété qu'au cours de l'exercice 2006-2007.

34. Les évaluations ont conclu que l'OMS est considérée par les parties intéressées comme un partenaire efficace pour des questions spécifiques de santé et comme un partenaire très efficace pour l'exécution de certains programmes techniques. Les domaines concernés sont notamment la lutte contre certaines maladies, le renforcement de la surveillance et de l'action concernant les maladies, et la gestion des services de santé. En revanche, l'OMS est jugée moins efficace par les parties intéressées pour ce qui est des conseils qu'elle apporte sur les questions plus larges concernant le secteur de la santé comme le développement des ressources humaines ou la réforme du financement du secteur de la santé.

35. Les évaluations ont défini la nécessité pour les niveaux régional et mondial de mieux adapter l'appui technique apporté aux besoins définis dans la stratégie. Les systèmes d'appui administratif à ces niveaux doivent aussi mieux répondre aux besoins, et notamment accélérer le processus de recrutement et améliorer le système pour suivre l'activité financière et programmatique.

36. S'il n'y a pas eu d'accroissement du niveau réel des montants alloués aux bureaux de pays au titre du budget ordinaire récemment, le montant des ressources extrabudgétaires a par contre considérablement progressé. Les ressources extrabudgétaires sont destinées en grande partie à des programmes contre des maladies visant à limiter la surmorbidity et la surmortalité de populations vulnérables. Les effets de cette dépendance accrue des fonds extrabudgétaires pour le maintien d'une présence équilibrée et renforcée dans les pays à l'écoute des besoins futurs devront retenir davantage l'attention.

ENQUETES

37. Les activités concernant des enquêtes en 2004 ont diminué par rapport à l'année précédente. Certaines activités de suivi ont continué sur des enquêtes entreprises en 2003, mais deux nouveaux cas seulement se sont présentés en 2004.

38. **Un bureau de représentant de l'OMS.** Un représentant de l'OMS aurait i) adressé des observations menaçantes à d'autres membres du personnel ; ii) régulièrement utilisé un véhicule officiel à des fins personnelles ; iii) acheté des billets d'avion d'une classe supérieure à celle à laquelle il avait droit ; en outre, iv) il n'aurait pas remboursé l'Organisation pour ses appels téléphoniques privés. Le Directeur régional a accepté la démission du représentant, alors que l'enquête disciplinaire se poursuit. Les montants éventuels dus à l'OMS seront récupérés à l'occasion du solde de fin de contrat.

39. **Un centre de l'OMS.** Un membre du personnel administratif aurait détourné des fonds par différents moyens, notamment des fonds destinés au remboursement de frais de voyage ou à la compensation de congés non utilisés. Il aurait ainsi détourné plus de US \$31 000. Une enquête disciplinaire est en cours et les autorités judiciaires du pays hôte ont été saisies.

40. **Un bureau de représentant de l'OMS.** Une enquête disciplinaire suivant une enquête précédemment mentionnée a constaté des carences dans le traitement par l'Organisation de cas de fraude en dehors du Siège.¹ Le partage des responsabilités entre le Siège et les bureaux régionaux n'est pas clairement établi et, en l'occurrence, la situation a été encore compliquée par le manque d'engagement du personnel administratif de haut niveau du bureau régional. Le cas a également révélé que le personnel administratif dans le bureau régional ne disposait pas des compétences de base nécessaires pour traiter de manière efficace des affaires disciplinaires consécutives à une enquête sur un cas de fraude. Le Bureau a recommandé de renforcer les politiques et procédures concernant les enquêtes disciplinaires par la centralisation de l'autorité chargée de l'examen des cas et des décisions.

SUIVI ET APPLICATION

41. Le Bureau contrôle la mise en oeuvre de toutes ses recommandations et en vérifie l'application au cours de visites de contrôle ultérieures. Si le Bureau est généralement satisfait de la suite donnée à ses recommandations importantes, il existe en revanche un nombre croissant de recommandations dont l'application n'a pas été notifiée. L'annexe au présent document fait le point sur les rapports publiés en 2004 et contient des observations relatives à la clôture des rapports établis précédemment.

¹ Voir le document A57/19, paragraphe 29.

42. Tous les rapports établis avant 2004 ont été clos, sauf ceux mentionnés plus bas. Dans certains de ces domaines les sujets sont complexes et les efforts consentis pour appliquer les recommandations peuvent prendre du temps.

43. **Achat de produits pharmaceutiques.** La majorité des recommandations contenues dans le rapport de vérification soumis en mai 2001 au Groupe Administration ont été appliquées. Toutefois, certaines recommandations concernant la présélection des agents préposés aux achats et la présélection des fournisseurs n'ont pas encore été appliquées.

44. **Accord de services administratifs entre l'OMS et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.** Le rapport de vérification soumis en juin 2003 a examiné la difficulté éprouvée par l'OMS pour faciliter les activités du Fonds tout en faisant preuve de responsabilité financière et de transparence. Aucune réponse n'a été reçue.

45. **Bureau régional de l'Afrique.** Le rapport de vérification soumis en octobre 2003 a examiné les carences du traitement par le Bureau du cycle des dépenses qui représente un risque financier important pour l'Organisation. Le Bureau régional a envoyé une réponse qui n'a cependant pas porté en substance sur toutes les questions majeures soulevées dans le rapport. Par la suite, une société de consultants extérieurs a procédé à un examen pour déterminer la meilleure façon de fournir des services financiers à la Région et a formulé plusieurs recommandations concernant les améliorations à apporter. L'application est toutefois actuellement bloquée. Le dossier restera en suspens tant que des progrès sur le fond n'auront pas été réalisés sur toutes les questions traitées dans le rapport.

46. **Bureau régional de la Méditerranée orientale.** Le rapport de vérification, soumis en février 2004, a examiné les questions gestionnaires pour plusieurs domaines d'activité de la Division de la lutte contre les maladies transmissibles. Aucune réponse n'a été reçue.

MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

47. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

ANNEXE

**RAPPORTS DE VERIFICATION, D'ENQUETE ET D'EVALUATION ET ETAT D'AVANCEMENT
2004**

Titre du rapport	Date du rapport	Date de clôture	Observations
VERIFICATIONS			
Centre OMS pour le développement sanitaire, Kobe, Japon	12.03.04		Une réponse a été reçue et elle est actuellement à l'étude. Des mesures correctrices auraient été prises dans les principaux domaines à risque.
Accords pour l'exécution de travaux au Bureau régional de l'Europe	21.05.04	26.08.04	
Fonds destinés aux achats et liens avec la coopération technique dans les Amériques	04.06.04		
Accord sur le financement des programmes ONUSIDA	21.06.04		
Département Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques	25.08.04		
Projet de santé publique et de relèvement en Erythrée	08.09.04		
CIRC	17.08.04		Une réponse provisoire a été reçue traitant la plupart des questions de fond. La réponse finale et la clôture sont attendues prochainement.
Concessions au Siège	14.07.04		Selon une réponse provisoire, les responsabilités ont été éclaircies concernant la gestion financière des contrats d'infrastructure et des écritures pour comptabiliser le prêt à intérêt dans les comptes.
Bureau du représentant de l'OPS/OMS, Port-au-Prince	29.07.04		Une réponse a été reçue qui traite les points soulevés quant au fond. Des éclaircissements sont attendus sur plusieurs points.
Bureau du représentant de l'OMS, Addis-Abeba	28.07.04		
Bureau régional de l'Europe – Division de l'appui aux pays, Centre européen pour les services de santé intégrés	16.08.04		
Bureau régional du Pacifique occidental	28.10.04		
Bureau du représentant de l'OPS/OMS, Guatemala City	08.11.04		

Titre du rapport	Date du rapport	Date de clôture	Observations
Impression au Siège	13.12.04		
Secrétariat du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies	17.11.04		
Frais de téléphone au Siège	19.01.05		
Bureau du représentant de l'OMS, Colombo	04.03.05		
Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales	09.03.05		
Bureau du représentant de l'OMS, Islamabad	En cours de rédaction		
ENQUETES			
Enquête dans un bureau de représentant de l'OMS	24.06.04		<i>Affaire non encore jugée.</i>
Enquête dans un centre de l'OMS	26.07.04		<i>Affaire non encore jugée.</i>
EVALUATIONS			
Evaluation du programme des bourses d'études de l'OMS	22.12.04		
Rapport d'évaluation dans un pays – OMS, Mongolie	24.12.04		
Rapport d'évaluation dans un pays – OMS, Myanmar	24.12.04		
Rapport d'évaluation dans un pays – OMS, Ouganda	24.12.04		